

Metz, le 27 avril 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Laurent STAAB / Pauline THEIS
Tél : 03.87.34.34.30 / 03 87 34 34 31
E-mail : laurent.staab@moselle.gouv.fr /
pauline.theis@moselle.gouv.fr

**Communauté de communes Haut Chemin
Pays de Pange
1 bis, route de Metz
57530 PANGE**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la suppression du pont sur le ruisseau de Saint-Agnan à Ogy-Montois-Flanville – N° DIOTA - 230425-093401-144-053

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\MONTOY FLANVILLE\2023-04-26_Suppression ouvrage_CCHCPP - Saint Agnan

Monsieur,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif au projet de suppression d'un pont, sur le ruisseau Saint-Agnan, sur la commune de Ogy-Montois-Flanville, pour lequel un accusé de réception vous a été délivré en date du 25 avril 2023, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.


Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la date de réception du présent courrier. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé et complété**. La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement de l'ouvrage.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de Ogy-Montois-Flanville pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER